Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

N/Réf. : AA/AH/**SBK20356_684ter_PROT_Haecht_256**
Annexe : Extrait de matrice cadastrale

Bruxelles, le 20/01/2022

Objet : SCHAERBEEK. Maison bourgeoise sise 256, chaussée de Haecht.

Proposition de classement à l'initiative de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En application de l'article 222, §1er, 2° du COBAT, nous vous communiquons la proposition formulée par la CRMS en sa séance du 19/01/2022 de classer comme monument en raison de son intérêt historique, artistique et esthétique, la totalité de la maison située 256, chaussée de Haecht à Schaerbeek, connue au cadastre Schaerbeek, 6e Division, Section D, parcelle 301 K2.

Photos de l'état actuel et de l'époque de construction @ Urban.brussels ; photo de la façade arrière issue du dossier de permis d'urbanisme

HISTORIQUE ET DESCRIPTION DU BIEN[1]

Cette maison bourgeoise date dernier quart du XIXe siècle et a probablement été étendue à l'arrière entre 1900 et 1914.

D'inspiration néoclassique et couronnée d'une imposante corniche en bois, sa façade à rue se compose de trois niveaux avec rez-de-chaussée surélevé et de trois travées avec saillie centrale, sous une toiture à versants recouverte d'ardoises. Le rez-de-chaussée dispose d'un parement en pierre bleue à bossages, les étages étant traités en pierre blanche, rehaussée de pierre bleue. Au premier étage, le balcon central est orné d'un parapet ajouré d'ovales avec barres d'appui en fonte. Les allèges sont ornées de carreaux de ciment au premier étage et de besants ou d'une table au second. La porte d'entrée, avec imposte à vitrail, présente une menuiserie soignée et travaillée et est en bon état de conservation. Les menuiseries des fenêtres sont récentes.

Ayant probablement fait l'objet de transformations postérieures à la construction du bien, la façade arrière présente une finition cimentée à faux-joints. Elle est précédée d'une terrasse avec balustrade en pierre, ornée de balustres et de vasques. Un escalier mène de la terrasse vers le jardin où se situe un

[1] https://monument.heritage.brussels/fr/Schaerbeek/Chaussee_de_Haecht/256/22043

COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00

ginko biloba inscrit sur la liste de sauvegarde. La maison possède un intérieur très caractéristique et remarquablement conservé dans son ensemble.

Photos des espaces intérieurs du rez-de-chaussée et de la terrasse @ Urban.brussels

Au niveau de l'entrée, un escalier recouvert de marbre mène au rez-de-chaussée surélevé, où se développe une enfilade de trois pièces communicantes avec, côté rue, un élégant salon de style Louis XVI. Cette pièce est décorée de peintures sur toile marouflée dans des médaillons encadrés, notamment sur la cheminée et entre les deux fenêtres. Les peintures, bien préservées, présentent des rehauts dorés. Des grotesques ornent les portes en bois de style Régence. Une élégante menuiserie à guirlandes agrémente les caisses de rideaux et le pourtour des tableaux. Le plafond en stuc est décoré d'une succession de moulures à feuilles et à dents, avec consoles et frise en palmes.

La pièce avant est séparée de la partie arrière par une menuiserie vitrée intégrant une porte à double battant avec verre coloré et vitraux sous forme de médaillons de style néoclassique avec profils de femmes, certains signés du monogramme "LDC" en référence à l'artiste verrier Louis De Contini ayant contribué aux décors intérieurs.

À l'arrière on trouve deux salles à manger de style néo-Renaissance flamande dont les murs sont richement tapissés et lambrissés en chêne. Le buffet fixe dans la pièce centrale fait face à l'imposante cheminée en granit noir avec colonnes en granit rouge. Le dessus de la cheminée présente un cadre sous le fronton triangulaire vraisemblablement destiné à intégrer un miroir ou une peinture, mais où apparaît aujourd'hui un dessin mural sur le plâtre avec l'inscription : "*Gott Strafe England*" [Dieu punit l'Angleterre] accompagnée de bombes tombant sur la carte de l'Angleterre (on y lit entre autres les villes de Canterbury et Ramsgate).

La pièce du fond est également dotée d'une imposante cheminée et, de l'autre côté, d'une porte de service lambrissée donnant accès à l'office / cuisine comprenant un ensemble de mobilier en bois peint intégrant un passe-plat et un monte-charge. Une large porte à double battant munie de vitraux et de vitres colorées mène au jardin. Les deux pièces disposent d'un plafond décoratif à caissons de bois polychromes encadrant des peintures sur toile marouflée (une rectangulaire et une hexagonale), toutes deux signées et datées Victor Van Dyck, 1907.

Dans la cage d'escalier, chaque palier, dont certains sont décalés et dotés d'une balustrade, est équipé de portes à battants munis de verres colorés et de vitraux à profil de femme. Aménagée comme salle d'eau,

la pièce du palier 0/+1 conserve notamment son lavabo ancien, à motifs floraux. Le palier +1/+2 a gardé un remarquable ensemble de mobilier de rangement en bois composé d'armoires à portes coulissantes.

Photos des espaces intérieurs des étages et dans le bas des cuisines caves et des paliers @ Urban.brussels et dossier de demande de permis d'urbanisme

Les premier et deuxième étages disposent chacun de trois pièces en enfilade, celles de fond étant séparées des pièces avant par un ensemble de portes vitrées s'ouvrant en accordéon et munies de carreaux à petits bois. Ces espaces sont de dimensions généreuses et conservent leurs décors d'origine, dont les sols, les plafonds moulurés et les cheminées en pierre naturelle. Moins décorés qu'au rez-de-chaussée, chacune des pièces présentent pourtant des finitions soignées et sont en très bon état de conservation.

Enfin, en cuisine-cave, on retrouve les revêtements muraux en carrelage blanc ainsi qu'un sol en granito brun et beige, décoré d'un motif central à étoile. Les cuisines ont également conservé une partie de leur mobilier d'origine.

CONTEXTE DE LA DEMANDE

Le bien est actuellement inscrit à l'Inventaire du patrimoine architectural de la Région bruxelloise et est compris dans la zone de protection de l'hôtel Campioni-Balasse situé à l'angle de la chaussée d'Haecht avec la rue de l'Est, 2. Le Ginko biloba présent dans le jardin de la maison est inscrit comme site sur la liste de sauvegarde.

Le bien fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme, portant sur la transformation de la maison en logements (collectif ?) avec accueil central et pièces communes au rez-de-chaussée. En sa séance du 10/11/2021, la CRMS s'était prononcée défavorablement sur le projet en raison de son caractère destructeur, tant pour l'enveloppe extérieure qu'en ce qui concerne l'intérieur remarquablement conservé. Constatant que la prise en compte de l'intérêt patrimonial de la maison n'était pas à la hauteur de son caractère d'exception, la Commission avait alors décidé de proposer la totalité de la maison au classement, en raison de son intérêt patrimonial avéré.

INTÉRÊT PRÉSENTÉ PAR LE BIEN

Construit dans un quartier très en vogue à l'époque, cette maison témoigne de l'architecture bourgeoise de la fin du XIXe siècle et forme un exemple remarquable de sa typologie. Elle a été réalisée entre 1876 et 1894 par un architecte inconnu jusqu'à ce jour.

Appartenant à une enfilade cohérente d'immeubles pour la plupart du même style, elle compte parmi les plus prestigieux biens de la chaussée de Haecht, notamment en raison de sa façade monumentale qui forme le fond de perspective depuis la rue Van de Weyer, perpendiculaire à la chaussée. L'architecture néoclassique de la façade, avec ses décors et ses matériaux de qualité, en font un élément remarquable du front bâti.

À la différence de la plus grande partie du bâti de cette époque, la maison possède des intérieurs très cohérents et remarquablement conservés dans leur ensemble. Associant une esthétique éclectique voire historisante au confort moderne de l'époque, les aménagements intérieurs en font un bien d'exception qui justifie une mesure de protection. Pour leur réalisation, l'architecte s'est associé avec des artistes et des artisans de talent, dont le peintre Victor Van Dijck (Malines, 1862 – 1949) et l'artiste verrier Louis De Contini (Overijse 1854 – Ixelles, 1915). Ce dernier collabora notamment aux vitraux de l'hôtel communal de Schaerbeek, réalisée vers la même époque.

Dans ce cadre, il serait intéressant d'approfondir les connaissances sur le bien et d'effectuer des recherches à propos du maître d'ouvrage et l'architecte ainsi que les artistes et artisans ayant contribué à cette réalisation, en relation avec le contexte historique et artistique de leur production

ÉTAT DE CONSERVATION

L'intérêt patrimonial et l'excellent état de conservation ont été attestés par plusieurs visites, notamment en 2020 par les instances communales et régionales, dont la Direction du Patrimoine culturel.
Malgré la présence de certaines menuiseries extérieures récentes de moindre qualité, la CRMS confirme que lors des susdites visites, la maison était parfaitement conservée et qu'elle dispose toujours d'importantes qualités patrimoniales qui méritent d'être reconnues et protégées par la Région de Bruxelles-Capitale.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. DE BORGER
Vice-Président

c.c. : urbanisme@schaerbeek.be ; cdegreef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; tpetitjean@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; urbanisme@schaerbeek.be ; tpetitjean@urban.brussels

SPF FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE DE LA DOCUMENTATION PATRIMONIALE - EXTRAIT DE LA DOCUMENTATION PATRIMONIALE

Références dossier : MEOW-2021-DD-01981345

004 PROPRIETAIRE(S) ET DROITS

1 **Krämer, Lorenz**

1030 Schaerbeek **Chaussée de Haecht 262 bte ETRC**
- PP 1/2 -

2 **Striethorst, Anna Gabriele**

1030 Schaerbeek **Chaussée de Haecht 262 bte ETRC**
- PP 1/2 -

005 INFORMATION CADASTRALE ET PATRIMONIALE DE LA PARCELLE

21906 SCHAERBEEK 6 DIV

CHEE DE HAECHT 256 ***Statut :*** **Cadastré** ***Année fin construction :*** **0003**

Section et N° parcelle	*Partition*	*Nature Détail*	*Superficie*	*P/W*	*Classement RC/ha*	*Code RC*	*RC*	*Fin exonération*
D301 K2	P0000	MAISON	04 A 40 CA					

005 PROPRIETAIRE(S) ET DROITS

ASBL / Soeurs du Bon Pasteur

1150 Woluwe-Saint-Pierre **Rue au Bois 363**

006 INFORMATION CADASTRALE ET PATRIMONIALE DE LA PARCELLE

21906 SCHAERBEEK 6 DIV

R DE LA RUCHE 21 ***Statut :*** **Cadastré** ***Année fin construction :*** **0003**

Section et N° parcelle	*Partition*	*Nature Détail*	*Superficie*	*P/W*	*Classement RC/ha*	*Code RC*	*RC*	*Fin exonération*
D301 R3	P0000	MAISON	01 A 25 CA					

006 PROPRIETAIRE(S) ET DROITS

Einsweiler, Anne Marie Madeleine

1030 Schaerbeek **Rue de la Ruche 21**

RECAPITULATIF DU DOCUMENT

Information demandée : Données du (des) propriétaire (s) d'une parcelle patrimoniale déterminée et des parcelles patrimoniales tenantes et aboutissantes

Motivation de la demande : Urbanisme / Environnement
Situation au : 23/12/2021

Certifié conforme aux données extraites de la documentation patrimoniale par SCHALENBORGH JOHN

Date : 23/12/2021